Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Désistement Tribunal administratif

Par Cecilou

Bonjour,
Le Tribunal nous a demandé si nous voulions nous désister sur notre dossier; l'autre partie ayant renoncé partiellement à son projet. Étant donné que la mairie ait engagé des frais d'avocat, si nous nous désistons nous allons devoir payer automatiquement les frais d'avocat ?
Merci d'avance pour votre retour,
Cordialement